



## Des petites entreprises nettement majoritaires et relativement autonomes en Nouvelle-Aquitaine

**E**n 2014, 376 700 entreprises sont implantées en Nouvelle-Aquitaine. Elles emploient plus d'un million de salariés. L'économie régionale est largement orientée vers des activités présentes (commerce, restauration, hébergement, santé, action sociale), reflétant l'attractivité résidentielle et touristique du territoire. Cette orientation se traduit par la présence de nombreuses entreprises de moins de dix salariés, et une moindre dépendance à des centres de décision extérieurs à la région. Néanmoins, deux salariés sur trois travaillent au sein d'un groupe, soit 670 000 salariés. Pour 366 000 d'entre eux, le centre de décision est basé dans une autre région et pour 86 000 autres, il est situé à l'étranger. Les États-Unis constituent le premier pays d'origine des établissements contrôlés par un centre de décision situé à l'étranger et les groupes allemands sont moins implantés dans la région que dans le reste de la France.

Franck Piot, Insee

En 2014, 376 700 entreprises sont implantées sur le territoire néo-aquitain (*encadré*). La région accueille ainsi 9,6 % des entreprises implantées en France et 17 % de leur emploi salarié. Ces entreprises peuvent être distinguées selon leur degré d'ancrage local : celles dont au moins 80 % des effectifs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine sont dites « régionales », les autres sont dites « multirégionales ».

### Des entreprises régionales nombreuses mais de taille modeste

Les entreprises régionales sont de loin les plus nombreuses. Elles représentent

près de 98 % des entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, elles n'emploient qu'un peu plus de la moitié (54 %) des salariés de la région (*figure 1*). Ces entreprises sont plus petites que les multirégionales : celles employant des salariés n'en comptent que 5 par établissement en moyenne contre 98 pour les multirégionales.

L'ensemble de ces entreprises régionales regroupe la quasi-intégralité des microentreprises du territoire, plus des trois quarts des petites et moyennes entreprises (PME), et une entreprise de taille intermédiaire (ETI) sur dix (*définitions*).

La prépondérance des entreprises régionales varie selon les territoires. Ainsi, dans les zones d'emploi de Bordeaux, Niort et Châtelleraut, elles emploient moins de salariés que les multirégionales, les grandes entreprises (GE) étant davantage présentes. De plus, les grandes entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine sont toutes multirégionales.

### Comme dans le reste de la France, davantage de microentreprises qu'en Allemagne

Le tissu productif néo-aquitain apparaît ainsi très atomisé : qu'elles soient

#### 1 La Nouvelle-Aquitaine rassemble près de 9 % des salariés des entreprises multirégionales françaises

Répartition des entreprises et des effectifs en équivalent temps plein en Nouvelle-Aquitaine en 2014

Régionalité de l'entreprise	Nombre d'entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine	dont entreprises sans salariés	Nombre d'établissements en Nouvelle-Aquitaine	Effectifs salariés dans la région	Part des effectifs implantés dans la région (en %)
Entreprises régionales	368 800	268 000	396 400	562 400	99,0
Entreprises multirégionales	7 900	3 500	43 000	478 800	8,6
<b>Ensemble</b>	<b>376 700</b>	<b>271 500</b>	<b>439 400</b>	<b>1 041 200</b>	<b>17,0</b>

Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques  
Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2014

régionales ou multirégionales, la quasi-totalité des entreprises implantées en Nouvelle-Aquitaine sont des microentreprises (plus de 95 %). Ce niveau est comparable à celui de la France ou à celui observé au Portugal, aux Pays-Bas ou en Grèce (figure 2), mais supérieur de 12 points à celui de l'Allemagne. En outre, trois microentreprises de la région sur quatre n'ont pas de salariés.

Les PME occupent une place notable dans l'économie. Si elles ne représentent que 4,1 % des entreprises, elles concentrent la plus grande part des salariés (30,6 %). Moins présentes qu'au niveau national, les ETI regroupent, quant à elles, 0,5 % des entreprises et près d'un salarié sur quatre (23 %).

### Un quart des emplois néo-aquitains dans les grandes entreprises

La plupart des grandes entreprises (GE) françaises (définitions) sont implantées en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, sur les 277 grandes entreprises de France, 240 sont présentes dans la région. Elles y contrôlent 13 000 établissements et concentrent plus de 26 % des emplois du secteur marchand non agricole régional. En France hors Île-de-France, cette part s'établit à 28 %, environ dix points de moins qu'en Île-de-France ; la région ne pèse cependant que 6 à 7 % dans l'emploi salarié de ces grandes entreprises en France.

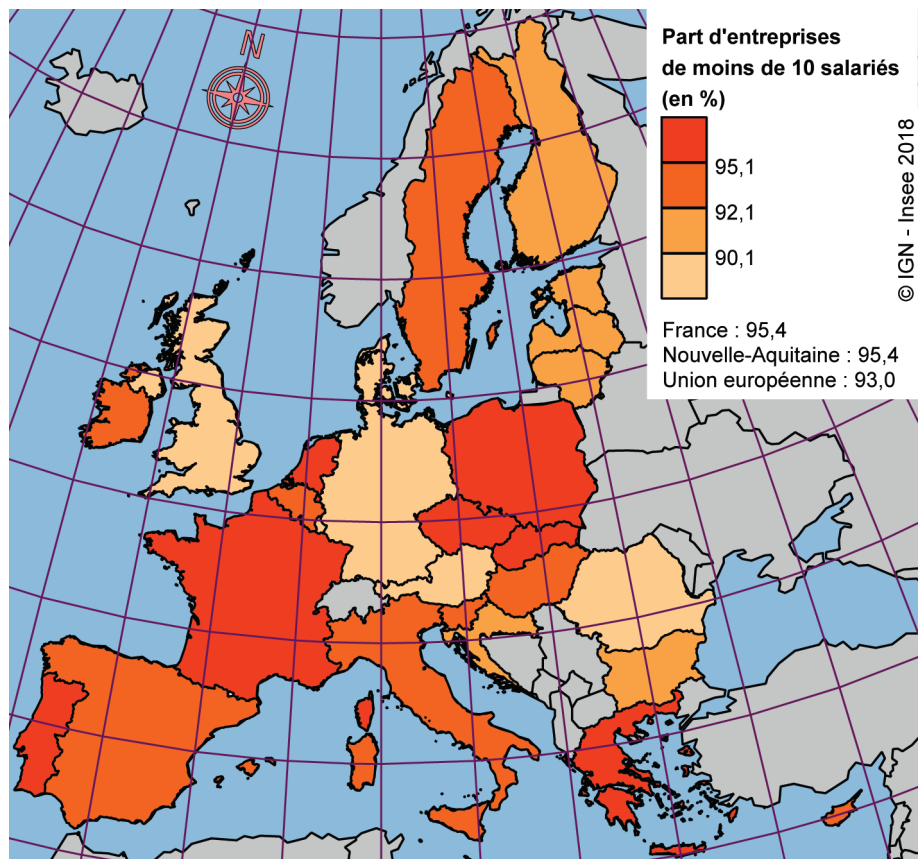
Si aucune d'entre elles n'est majoritairement implantée dans la région, quelques-unes ont une présence affirmée sur le territoire : les entreprises industrielles Legrand, Euralis et la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France (MAIF) comptent ainsi près de 45 % de leurs effectifs en Nouvelle-Aquitaine.

Généralement, les grandes entreprises s'implantent surtout dans les grandes agglomérations pour bénéficier de marchés de grande taille, de services et d'infrastructures adaptés, afin de faciliter le recrutement de leur personnel ou conforter l'image de leur siège social. En Nouvelle-Aquitaine, ces emplois sont ainsi très concentrés sur le territoire : la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques en rassemblent près de la moitié. Les secteurs principalement concernés sont l'industrie, surtout manufacturière (22,9 % des emplois), le commerce (15,7 %) et les activités financières et d'assurance (13,2 %).

Le poids relatif des grandes entreprises dans l'emploi départemental s'en ressent : en Gironde, il s'établit à 32 %. Dans les Pyrénées-Atlantiques, cette proportion atteint 28 % contre 17 % à 18 % dans les autres départements. En Gironde, les grandes entreprises couvrent l'ensemble des secteurs d'activité, profitant des atouts de la métropole bordelaise : accessibilité, nombreux clients potentiels, main-d'œuvre abondante, image du chef-lieu de région. Dans les Pyrénées-Atlantiques ou la Charente, on les retrouve

## 2 Les microentreprises plus fréquentes en France qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni en 2014

Part des entreprises de moins de dix salariés dans les pays de l'Union européenne en 2014



Note : les données de la Grèce et de Chypre datent de 2013.

Champ : ensemble de l'industrie et services marchands ; réparation d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques ; sauf les activités financières et d'assurances (NACE\_R2)

Source : Eurostat

surtout dans l'industrie manufacturière, alors qu'elles sont fortement positionnées sur les activités financières dans les Deux-Sèvres.

### Un tissu productif où dominent les activités de la sphère présentielle

Globalement, les activités des établissements régionaux sont très diverses et visent majoritairement à satisfaire les besoins locaux : comme en France de province, les deux tiers des établissements ont une activité principale qui relève de la sphère présentielle (définitions). L'attractivité résidentielle et touristique de la région explique cette tendance. Par exemple, les salariés du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles sont un peu plus nombreux en proportion que ceux du reste de la France : 22,5 % contre 20,2 %. Il en va de même pour ceux du secteur de la construction.

Bien que pesant moins dans l'emploi salarié, les activités industrielles sont cependant bien présentes dans la région : elles emploient 23,9 % des salariés contre 21,7 % en France hors Nouvelle-Aquitaine. Cet écart provient essentiellement de l'industrie agro-alimentaire, mieux implantée dans la région (4,6 % des salariés

de Nouvelle-Aquitaine) que dans le reste de la France (3,6 %).

Dans la zone d'emploi de Bordeaux, l'emploi industriel représente 18,6 % de l'emploi des entreprises, contre 26,1 % en moyenne dans les 32 autres zones. Parmi celles-ci, l'emploi industriel pèse près de 50 % dans les zones d'emploi d'Oloron-Sainte-Marie, de Châtelleraut ou de Bressuire.

### Deux salariés sur cinq dépendent de centres de décision extérieurs à la région

En France, en 2014, 9,2 millions de salariés dépendent d'un groupe (encadré). La Nouvelle-Aquitaine accueille 670 000 de leurs salariés, répartis dans 10 200 groupes d'origines française ou étrangère.

Dans plus d'un cas sur deux, la tête de groupe de ces entreprises est située au sein même de la région. Parmi le million d'emplois dans les entreprises en Nouvelle-Aquitaine, 366 000 dépendent d'un centre de décision basé dans une autre région et 86 000 d'un centre situé à l'étranger, soit un taux de dépendance à l'extérieur de 43,3 %. Ce taux place la région en position médiane. Il est supérieur à celui de l'Occitanie (41,4 %), mais deux fois plus élevé que celui de l'Île-de-

France (22,5 %) du fait de la concentration des sièges sociaux dans cette région.

La répartition spatiale des effectifs sous contrôle de groupes est sensiblement différente de celle des établissements des entreprises indépendantes. Pour les seuls groupes français par exemple, les zones d'emploi de Bordeaux et Niort affichent une surreprésentation de ces emplois (respectivement 5 et 9 points) par rapport à la moyenne régionale (figure 3). Les établissements appartenant à un groupe sont en outre de plus grande taille que les autres : environ 9 salariés sur 10 travaillent dans un établissement de plus de 9 salariés alors que cette part ne dépasse pas 4 salariés sur 10 dans les établissements détenus par une entreprise indépendante.

### Des degrés de dépendance variables selon les activités

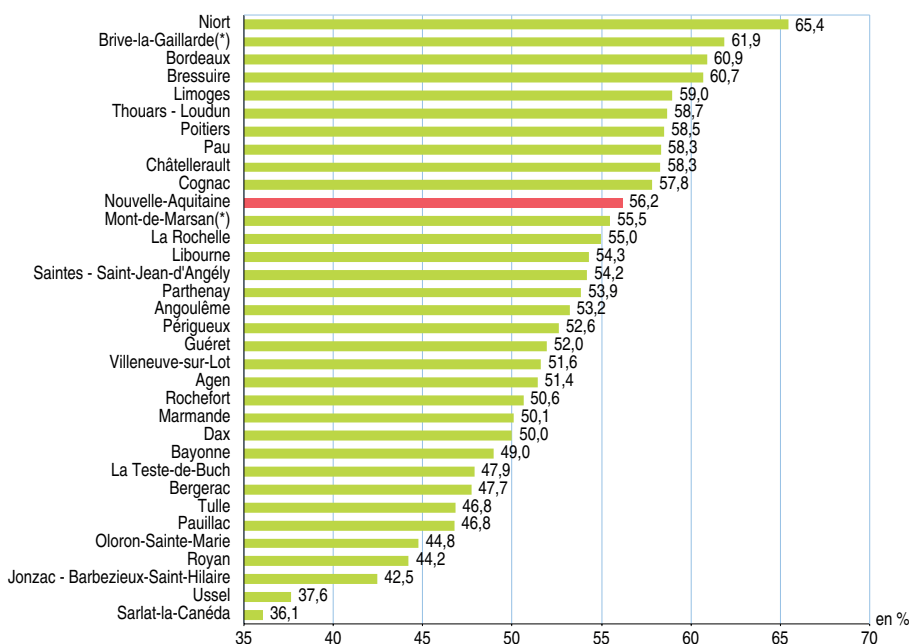
Les taux de dépendance en Nouvelle-Aquitaine (définitions) sont les plus élevés dans les activités financières et d'assurance : 78 % des salariés de ce secteur dépendent ainsi d'un centre de décision situé hors de la région. Vient ensuite le secteur de l'information et de la communication (66 %). Dans les industries manufacturières et extractives, c'est le cas d'un salarié sur deux. Cette situation tient en partie à la structure et à l'histoire du tissu productif régional, longtemps marqué par la prédominance des activités manufacturières qui sont les premières à avoir attiré des investisseurs extérieurs à la région. À l'inverse, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur est moindre dans des activités présentes telles que la construction ou les services à la personne qui sont constituées principalement de petites unités.

### Une moindre influence des centres de décision étrangers

Dans la région, si la part des emplois dépendant de groupes français dépasse les 56 %, celle des groupes étrangers est à peine supérieure à

### 3 Des groupes français très bien implantés dans la zone d'emploi de Niort

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes français par zone d'emploi en Nouvelle-Aquitaine



\* partie de la zone d'emploi située en Nouvelle-Aquitaine

Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2014

8 %, un taux inférieur à la moyenne nationale (12,5 %). Au total, les groupes étrangers regroupent ainsi 4 500 établissements en Nouvelle-Aquitaine. Ce taux de dépendance régional a par ailleurs reculé de 0,8 point en cinq ans. La géographie explique sans doute en partie cette situation. En effet, les régions situées sous une ligne allant du Havre à Grenoble apparaissent globalement moins attractives pour les groupes étrangers, en particulier allemands. Les régions proches des frontières du nord et de l'est de la France, plus proches du cœur économique de l'Europe qui va de Londres à Milan, sont dans une situation géographiquement plus favorable. En Nouvelle-Aquitaine, les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les pays les plus représentés. Ils concentrent à eux seuls plus de la moitié des effectifs : 23,4 % pour les États-Unis, 17,7 % pour l'Allemagne et 9,5 %

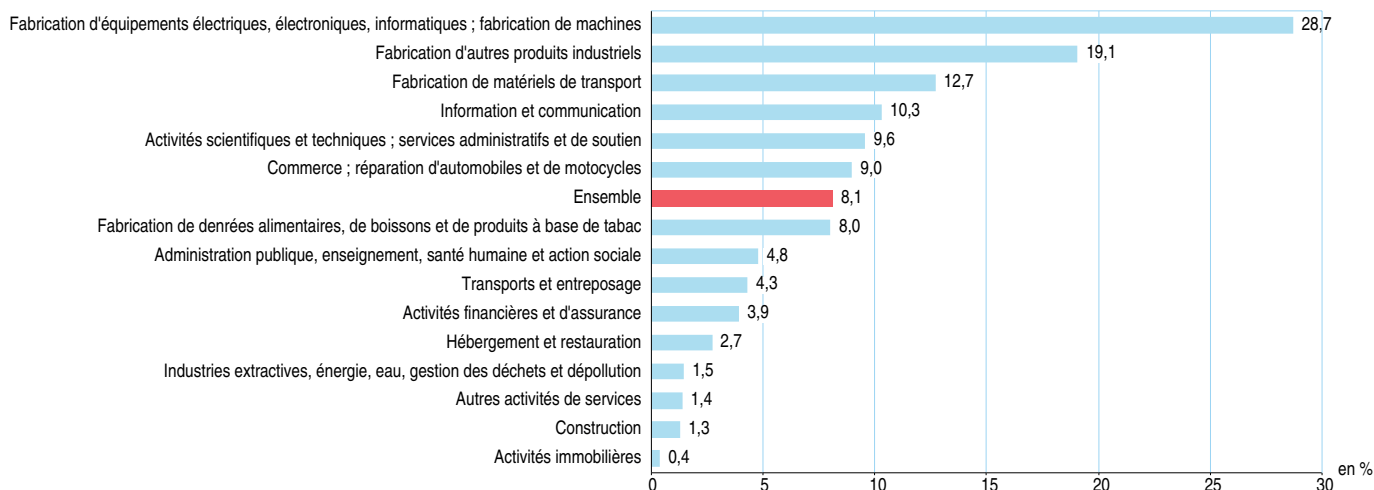
pour le Royaume-Uni. Les groupes allemands sont moins implantés dans la région que dans le reste de la France. La proximité géographique avec l'Espagne a un impact limité : seuls 5 % des effectifs salariés dépendant d'un groupe étranger relèvent d'une firme multinationale ibérique.

Les groupes étrangers se positionnent plus particulièrement sur certains pans de l'économie régionale. Dans le champ des activités marchandes, ils contrôlent 14 % des entreprises, 1 % des établissements et 8,1 % des salariés. Ils sont relativement plus présents dans l'industrie, notamment dans les biens d'équipements et le matériel de transport (figure 4).

Comme leurs homologues français, la présence des groupes étrangers est inégalement distribuée sur le territoire régional. Parmi

### 4 Les biens d'équipements électriques, secteur le plus contrôlé par des groupes étrangers

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers par secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine



Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2014



les 86 000 salariés travaillant dans un groupe étranger, 26 500 se situent dans un établissement de la Gironde (31 % du total des salariés des groupes étrangers). Le poids de ces entreprises est plus marqué en Charente et dans la Vienne du fait de leur orientation plus industrielle. Dans d'autres zones, leur importance relative peut être expliquée par une moindre présence des groupes français, voire par la taille réduite de la zone qui maximise le poids de ces implantations généralement importantes en effectifs. ■

## Sources

Le dispositif **Esane** produit des statistiques structurelles d'entreprises sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises.

Connaissance locale de l'appareil productif (**Clap**) au 31 décembre 2014. Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux.

Le fichier **Lifi** (base de données sur les liaisons financières) est issu d'une enquête mise en œuvre depuis 2012. Cette enquête vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Elle est la pièce maîtresse du dispositif consacré à la connaissance statistique des groupes d'entreprises.

## De « l'unité légale » à l'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME)

L'entreprise a longtemps été définie en France sur un plan purement juridique. Dans les statistiques, comme vis-à-vis du droit, l'entreprise était de fait associée à sa personnalité juridique, l'**unité légale** (identifiée par son numéro Siren-UL), à savoir un entrepreneur individuel ou une société exerçant une fonction de production.

La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 et son décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 ont donné pour la première fois une définition économique de l'entreprise. L'**entreprise** y est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

Cette définition permet de mieux appréhender l'organisation en groupes. Le **groupe** est défini comme un « ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital, et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision ». Considérer un groupe de sociétés comme une seule entreprise quelle que soit sa taille est une approximation. En effet, certains conglomérats diversifiés sont formés de branches quasi autonomes qui devraient en toute rigueur être considérées comme autant d'entreprises. Identifier au sein des groupes de telles entreprises au sens du décret de 2008 et reconstituer les variables économiques au niveau de ces entreprises est un travail de grande ampleur, dit de profilage. Il se justifie dans le cas de grands groupes présents dans plusieurs domaines d'activité. Les unités ainsi définies, restreintes au territoire économique français dans le cas d'un groupe multinational, sont ici appelées « entreprises profilées ».

## L'effet du passage de la notion d'unité légale à celle d'entreprise économique en Nouvelle-Aquitaine

En 2014, les 376 700 entreprises économiques implantées en Nouvelle-Aquitaine, hors agriculture, sont constituées de 366 400 unités légales indépendantes (36,2 % des salariés du total), 73 unités profilées (8,1 % des salariés de la région) et 10 200 groupes (55,7 % des salariés de la Nouvelle-Aquitaine).

Avec cette nouvelle approche, la concentration de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine apparaît bien plus élevée : en 2014, les grandes entreprises (GE) emploient ainsi 26,4 % des salariés équivalents temps plein, alors que la définition juridique en compte deux fois moins (12 %).

La définition économique de l'entreprise a aussi pour conséquence de réaffecter aux entreprises industrielles leurs filiales tertiaires, ce qui accroît le poids de l'industrie dans l'économie. Ainsi, les répartitions sectorielles de l'emploi, de la valeur ajoutée, des exportations et plus encore celle des moyens de production s'en trouvent modifiées au profit de l'industrie. Cette approche dessine ainsi une autre image de l'appareil productif. La part dans l'emploi de l'industrie et la construction dans la région est renforcée (+ 2,7 points), celle du Commerce, transports, hébergement et restauration et des Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien est amoindrie (respectivement - 1,2 et - 1,4 point).

## Définitions

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Parmi les PME, les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

Les **grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Les **activités présentielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

**Taux de dépendance de la zone** : rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :  
Anne Maurellet

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2492-6876  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Béguin J-M., Hecquet V., « Avec la définition économique des entreprises, une meilleure vision du tissu productif », *Insee Références*, édition 2015.
- Decorme H., « Un tissu de microentreprises et de PME en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Flash Aquitaine* n° 16, octobre 2015.
- Garçon N., Prévot P., « Centres de décision extérieurs : un équilibre entre autonomie et ouverture », *Insee Analyses Limousin* n° 14, juin 2015.
- Baraton M, Lemasson J, « Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger », *Insee Première* n° 1611, juillet 2016.
- Levasseur S., « Le tissu productif aquitain à travers les nouvelles catégories d'entreprise », *Le Quatre Pages Insee Aquitaine* n° 207, avril 2013.

